

LE XVIII^{ME} SIÈCLE. LE QUARTIER DU PARC LA RÉVOLUTION BRABANÇONNE.



EN 1695, le 7 novembre, s'écroulait avec fracas un édifice que les bombes avaient fortement endommagé : la *Tour du Miroir*, dépendance de la *Maison des Orfèvres*, Marché-aux-Herbes (en face du Passage actuel). Dans un caveau voûté de cette tour se trouvait le dépôt des titres et privilèges des nations. Les actes précieux furent retirés des décombres et transportés dans un nouveau dépôt, à la *Maison des Poissonniers*.

Il vint à l'idée de quelques doyens de parcourir ces documents : ils virent revivre en quelque sorte ces libertés, ces privilèges concédés par les anciens ducs et qui, pièce par pièce, pas à pas, leur avaient été enlevés. La comparaison avec ces temps anciens, tout à coup évoqués, fit trouver plus amère la situation présente et raffermir dans la bourgeoisie les vellétés de résistance aux empiétements des gouverneurs généraux. On fit prendre copie de tous ces actes et on les fit imprimer en un recueil, qui fut le célèbre *Luyster van Braband*. Seulement, comme l'impression n'avancait que lentement, on distribua aux nations des livrets contenant les principaux privilèges. Il y eut un tel enthousiasme parmi les métiers que l'on y proposa de donner le livre des privilèges à lire aux enfants dans les écoles, à l'égal du catéchisme.

Lorsqu'en 1698, l'électeur fit convoquer les nations pour le renouvellement du magistrat, les doyens, s'appuyant sur les textes des privilèges, demandèrent l'application de la charte de 1481, qui proscrivait les célibataires des charges de la magistrature communale. Après bien des hésitations et devant l'attitude décidée et menaçante des nations, le prince céda. De nouvelles exigences se manifestèrent, appuyées même par des troubles assez graves ; chaque fois,

Maximilien céda, les forces dont il pouvait disposer se réduisant à un régiment d'infanterie espagnole.

Mais il avait demandé des renforts à Madrid, car il n'était rien moins que favorable aux libertés communales, et, à plusieurs reprises, il avait manifesté son irritation contre ces bourgeois remuants, obstinés, « attachés à leurs privilèges jusqu'à la folie », comme devait le dire plus tard Charles de Lorraine. Le 16 décembre 1699, cinq mille hommes de troupes, sous le commandement du prince de T'Serclaes, entrèrent à Bruxelles. L'électeur, fort de cet appui, démasqua ses projets, et, le 12 août 1700, il promulgua une ordonnance par laquelle le Large-Conseil était réduit à douze membres des lignages et à douze membres des nations, ayant fait partie du magistrat : c'était annihiler complètement son action, amputer ce qu'il pouvait y avoir de vivant dans ce corps délibérant. L'arrière-conseil ne se composa plus que de quarante-neuf doyens, un par corps de métier, et il leur était ordonné de se séparer à la première injonction du magistrat; de plus, l'amman assistait à leurs délibérations. L'approbation du magistrat, du Large-Conseil et de quatre nations, ou de l'un des deux premiers membres et de trois nations, était réputée suffisante pour impliquer le consentement. Enfin, il était interdit au Large-Conseil et aux nations d'adresser directement des remontrances ou des plaintes au gouverneur général.

C'était, on le voit, une réaction violente contre le régime d'autrefois, dont le *Luyster van Braband* avait donné la réminiscence exacte aux bourgeois de Bruxelles.

Mais les soldats campaient sur les places, une émeute eût été inutile et dangereuse : les nations répondirent par l'inertie; il fallut les convoquer soixante et onze fois pour obtenir l'approbation nécessaire à la levée des « aides ».

Le roi Charles II étant mort, les troupes françaises prirent possession de Bruxelles, le 21 février 1701, au nom du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, et roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Nos provinces devinrent le théâtre et l'un des enjeux de la guerre de la succession d'Espagne, qui ne se dénoua qu'en 1715, par le néfaste traité de la Barrière. La Belgique passait sous le joug autrichien et l'empereur Charles VI devenait souverain des Pays-Bas.

Pendant cette période, Bruxelles avait continué à relever ses ruines; le beffroi, haussé et rétabli, s'était, comme nous l'avons dit déjà, écroulé en 1714; la halle aux draps, écrasée par les bombes françaises, avait fait place à un bâtiment dans le style de l'époque et destiné à faire corps avec l'hôtel de ville. Ce fut l'ingénieur Corneille Van Nerven qui dressa le plan de ce bâtiment, longeant la rue de l'Amigo, et qui en dirigea la construction; le 19 mars 1706, la première pierre fut posée par le bourgmestre Charles Vandenberghe, comte de

Limminghe. Le *mai* fut dressé sur les bâtisses achevées, en décembre 1708.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment se compose de locaux affectés au service administratif. Au premier étage, un long couloir, le long de la cour, est orné de six portraits peints par Grangé; ils représentent Philippe le Beau, Charles-Quint, Philippe II, Albert et Isabelle, Philippe IV et Charles II. Entre ces portraits se trouvent des panneaux décoratifs, d'un style lourd et souvent naïf, mais qui, cependant, ne sont pas sans intérêt.

Sur ce couloir s'ouvre la salle du conseil communal d'à présent, où se



TAPISSERIE DE BRUXELLES, REPRÉSENTANT L'ABDICTION DE CHARLES-QUINT
Hôtel de ville, salle du conseil communal

réunissaient, au siècle dernier, les états de Brabant; la décoration en est somptueuse, d'une richesse un peu chargée cependant. Le plafond est de Janssens, peintre bruxellois, et représente l'Assemblée des Dieux. Trois grandes tapisseries de fabrication bruxelloise, et dont les cartons sont dus à Janssens également, ornent les côtés; elles représentent : l'Inauguration de Philippe le Bon, l'Abdication de Charles-Quint et l'Inauguration de Charles VI.

Deux autres salles et une antichambre sont ornées de tapisseries bruxelloises, dont les dessins, d'après Lebrun, représentent des scènes de la vie de Clovis.

Ce fut vers le même temps que, sur l'emplacement de l'ancienne Monnaie, l'architecte Bombarba construisit un théâtre, un *Hôtel des Spectacles*, dont Servandoni, le décorateur de l'Opéra de Paris, le grand réformateur de la décoration théâtrale, fit les principales pièces de la mise en scène. On y représenta, à partir de 1705, l'opéra, la comédie et on y donna des bals.

Les chaussées de Bruxelles à Vilvorde et à Namur furent construites en 1712 et 1713.

Le 16 novembre 1716, le marquis de Prié fit son entrée, comme gouverneur général, au nom de l'empereur. La guerre, l'occupation étrangère avaient amené une sorte de trêve dans les revendications du peuple et de la bourgeoisie. Ce calme n'était qu'apparent, car l'ordonnance de 1700 était comme une plaie saignante au flanc de la commune.

Les doyens, convoqués à l'hôtel de ville pour prêter le serment, refusèrent de le prêter sur le règlement de 1700. Ils le déclaraient illégal, contraire aux droits de la ville. Le marquis de Prié, politique de l'école de Machiavel, essaya de biaiser; il déclara aux doyens que, le serment prononcé, ils pourraient user des anciens règlements. Mais défiants à juste titre, les doyens persistèrent dans leur refus.

Des troubles se produisirent aussitôt, et le marquis de Prié se vit contraint de délivrer aux doyens un acte qui les autorisait à jurer seulement l'observation du décret de 1619. Ce n'était pas assez : ceux-ci exigèrent que les décrets réactionnaires rendus contre les nations par le conseil de Brabant fussent cassés. Le gouverneur, devant l'attitude menaçante du populaire, céda encore et par deux fois : la première, pour casser les arrêts récents; la seconde, en étendant cette annulation à tous les décrets et sentences attentatoires aux privilèges des nations.

Mais il était trop tard; malgré toutes ces concessions, l'ordre ne se rétablit pas; le peuple, excité, en proie à une fièvre révolutionnaire, se livra à des excès regrettables : l'hôtel du conseil de Brabant, la chancellerie, plusieurs maisons de partisans du gouverneur furent pillés et dévastés.

Le gouverneur, que les concessions faites à ces bourgeois méprisés avaient irrité davantage, n'attendait que l'occasion de prendre sa revanche : « Ce pays, disait-il dans une de ses dépêches, doit perdre ses privilèges, ou ses privilèges le perdront. » Et les troubles vinrent lui apporter le prétexte nécessaire; il projeta de perdre ceux qu'il jugeait être les chefs du mouvement de résistance, en les impliquant dans la cause relative aux pillages.

De plus, la paix permettait à l'Autriche d'envoyer en Belgique un fort contingent de troupes. Le marquis n'hésita plus; revenant sur ses décisions, il ordonna



LA STEENPOORT
Tour où fut enfermé Anneessens

aux doyens de prêter serment sur le règlement de 1700, sous peine de bannissement perpétuel et de confiscation de biens. Les doyens se refusèrent à obéir à cet ordre, déclarant qu'ils s'en tenaient au serment qu'ils avaient prêté peu de temps auparavant.

La vengeance du marquis fut terrible; il fit arrêter et jeter en prison à la *Steenpoort* François Anneessens, syndic de la nation de Saint-Nicolas, et quatre autres doyens : De Haese, chaudronnier; Vanderborght, marchand de drap; Lejeune, sellier et carrossier; et Coppens, maître maçon. Ils attendirent leur jugement pendant plus de six mois; toutes les avanies leur furent prodiguées : on les empêcha de consulter des avocats, ils ne purent avoir ni plumes ni papier pour écrire leur justification; pendant cette longue période, le gouverneur défendit de les laisser communiquer avec leur famille. Ils pouvaient, de la fenêtre grillée de leur cachot, adresser un signe d'amitié à leurs amis qui passaient dans la rue : on fit fermer ces fenêtres au moyen de planches.

Et pendant ce temps, un véritable régime de terreur régnait dans Bruxelles; des troupes occupaient tous les quartiers et des ordonnances draconiennes rappelaient les plus mauvais jours de la domination espagnole.

Le 11 septembre 1719, le conseil de Brabant condamna Anneessens à avoir la tête tranchée; les autres doyens furent condamnés au bannissement.

Ce fut le 19 septembre que le courageux martyr subit la peine à laquelle un tribunal servile, traître à son pays, l'avait condamné. La ville fut envahie par une véritable armée, afin d'empêcher le peuple, dans sa douleur indignée, de se soulever et de délivrer, peut-être, le défenseur de ses droits, celui que l'on osait condamner à la peine capitale parce qu'il avait refusé de prêter serment sur un règlement attentatoire aux privilèges de la commune et irrégulier dans la forme.

L'exécution eut lieu sur la Grand'Place, devant la Maison du Roi, là où cent cinquante ans auparavant tombaient les têtes des comtes d'Egmont et de Hornes.

Les restes du vieux doyen furent l'objet de la vénération du peuple, et la foule leur fit cortège, dans la soirée, lorsque le cercueil fut transporté à l'église de la Chapelle.

« Aux yeux de tout homme impartial, Anneessens fut un martyr de la liberté, dont il était un ardent apôtre. Le peuple, des rangs duquel il était sorti, se sentit frappé du coup qui le tua : son patriotisme, sa piété, sa résignation le firent considérer comme un héros et comme un saint. Le gouvernement de l'Autriche, impopulaire déjà par les concessions qu'il avait faites aux ennemis naturels de la Belgique, fut pris en horreur par tous les cœurs généreux. Jamais on n'avait vu tant d'iniquité que dans cet étalage et dans cette énumération de



PLACE ANNEESSENS, AVEC LA STATUE DU DOYEN-MARTYR

griefs, tous fondés sur de simples *ou dit*. Et alors même qu'Anneessens eût été coupable, les nations, qui avaient partagé son opinion, sa nation qu'il avait pu sans doute influencer, mais dont pourtant il n'avait été que l'organe devant le magistrat, étaient-elles moins coupables que lui? Ainsi, en ne frappant qu'une victime, on annihilait l'accusation et la mort d'Anneessens était un assassinat (1). »

Le 21 octobre suivant, sous la menace des baïonnettes autrichiennes, les doyens prêtèrent le serment sur le règlement de 1700, les uns terrifiés, les autres séduits par les promesses de places et d'honneurs. Les violences du gouvernement de Prié portaient leurs fruits, elles avaient eu raison de l'énergie populaire.

Ainsi que le dit fort bien Sleeckx, dans un petit ouvrage populaire sur Anneessens : « Après le duc d'Albe, qu'il se glorifiait d'avoir pris pour modèle, aucun gouverneur étranger n'a laissé dans notre pays un nom plus exécré que Turinetti, marquis de Prié. »

Le marquis de Prié fut remplacé par l'archiduchesse Marie-Élisabeth, sœur de l'empereur.

Dans la nuit du 3 au 4 février 1731, les gens préposés à la préparation des confitures archiduciales ayant oublié d'éteindre leurs feux, un incendie éclata au palais, et de la cave, où il avait pris naissance, il se propagea avec une telle violence qu'il fut impossible de le maîtriser. L'archiduchesse dormait; elle fut sauvée par un hallebardier qui la conduisit, à demi-vêtue, chez le prince de Rubempré. Tous les bâtiments furent incendiés ou tout au moins atteints; une superbe collection de tableaux de Rubens, qui ornait le grand salon, fut entièrement détruite. Les richesses de tout genre que les souverains s'étaient plu à accumuler dans ce palais, disparurent sous ses ruines. Dans les décombres et dans l'immense amas de cendres qui couvraient le sol, on trouva une grande quantité d'or et d'argent fondu et quelques pierreries.

Pendant plus de quarante ans, les ruines demeurèrent, encombrant la place des Bailles et attristant l'œil par leur aspect sinistre. Les débris incendiés gisaient sur le sol; des pans de mur noircis se profilaient irrégulièrement sur le ciel, montrant par les ouvertures béantes de leurs fenêtres sans châssis des profondeurs noires et lugubres. Les terrasses, jadis bruyantes, peuplées de tout un monde de courtisans et de valets, étaient désertes, avec leurs balustrades ruinées, leurs colonnades détruites et le bruissement mélancolique de quelques fontaines. Au delà, le Parc s'étendait inculte, envahi par les herbes sauvages, les bassins verdis par la mousse, les dieux et les héros de marbre enguirlandés de frondaisons peu respectueuses, et « le lierre mettant une barbe verte aux vieux

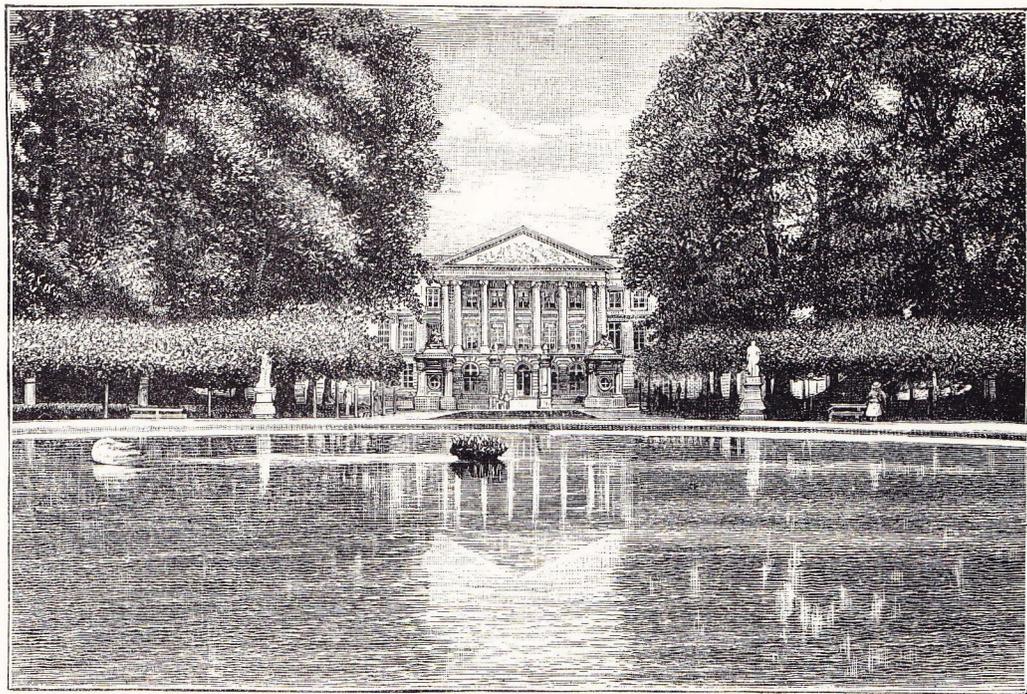
(1) HENNE et WAUTERS. *Histoire de Bruxelles*.



PLACE ROYALE ET ÉGLISE SAINT-JACQUES-SUR-COUDENBERG

Fleuves de pierre » ; les chemins défoncés se confondaient avec les pelouses, et toutes les installations qui variaient si agréablement les aspects du Parc, négligées, oubliées, s'en allaient pierre par pierre, fragment par fragment.

Ce fut en 1772 seulement, sous le gouvernement du prince Charles de Lorraine, que le magistrat décida de faire déblayer, niveler et paver la place des Bailles, afin de permettre la parade quotidienne de la garde montante. Mais aussitôt surgit un projet plus grandiose, dû à l'architecte Guimard ; il s'agissait



PALAIS DE LA NATION
Ancien palais du conseil de Brabant

d'agrandir la place des Bailles, de transformer le Parc en jardin anglais et d'entourer celui-ci de quatre rues bordées de constructions monumentales.

Ce superbe projet reçut l'approbation de l'impératrice Marie-Thérèse et fut achevé en 1785.

Des ruines du palais et du Parc sortit tout ce quartier si monumental, si majestueux : la place Royale et ses huit pavillons séparés. Le fond est occupé par l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, avec son grand escalier et son portique « d'une majesté un peu païenne », dit M. J. Rousseau. Malheureusement, Montoyer, continuateur maladroit de Guimard, couronna la façade classique d'une

coupole disgracieuse et tout à fait en dehors du style de l'édifice. Une fresque de Portaels occupe à présent l'intérieur du fronton.

De la place Royale, une rue percée à travers l'ancien palais et la chapelle gothique qui longeait la rue d'Isabelle, conduit au vaste quadrilatère occupé, au centre, par le Parc. « Malgré l'importance de la place Royale, c'est peut-être dans la disposition de la rue Royale et de la rue de la Loi qu'éclate le génie décoratif de Guimard. Son grand art, c'est celui de grouper des masses en les séparant par des vides qui les font valoir. Cette variété, ces contrastes donnent à l'ensemble la vie et le mouvement qui manquent trop souvent à l'architecture. Dans la rue Royale, les vides sont remplis par une simple et élégante balustrade qui ménage à l'œil une splendide perspective, la vue du panorama de la ville. Dans la rue de la Loi, des constructions à un seul étage servent à relier les six grands pavillons, symétriquement espacés, que Guimard a échelonnés sur une ligne de trois cent cinquante mètres, en ménageant au centre une large cour au fond de laquelle il a élevé le palais jadis destiné au conseil de Brabant et occupé aujourd'hui par les Chambres (1). »

Maintenant encore, d'une de ces percées, celle où l'on a placé depuis la statue du général Belliard, on découvre un superbe panorama : le plateau de Scheut et de Koekelberg, et le bas de la ville, tout le fond de la vallée où s'étend le flot tumultueux des toitures, percé de-ci de-là de tours et de coupoles, au milieu desquelles jaillit gracieusement la flèche de l'hôtel de ville.

La dépense occasionnée par ce travail fut mise par l'empereur Joseph II à charge des ordres religieux.

Les puissantes corporations religieuses furent invitées à réaliser le plan de Guimard, et l'on vit les abbayes de Coudenberg, de Villers, de Grimberghe, de Rolduc, de Saint-Ghislain, de Rosendael, de Valduc, de Saint-Denis, d'Orval, de Forest, de la Ramée et de Cambron, fournir un capital de 243,000 florins, ce qui permit l'exécution complète du travail. C'est donc aux moines — forcément — que Bruxelles est redevable de cette partie caractéristique, de cet ensemble ornemental qui, malgré ses défauts, couronne merveilleusement la colline.

Le Parc est l'œuvre de Zinner, contrôleur de la forêt de Soignes; c'est une heureuse combinaison du genre créé par Lenôtre et des parcs anglais. De cet éclectisme sortit un chef-d'œuvre. Zinner sut profiter ingénieusement des ressources que lui présentait la nature; il respecta certaines parties, ménagea des éclaircies, ces longues allées si majestueuses convergeant vers un point, et dissémina par tout le Parc les œuvres d'art qui se profilent si bien sous les ombres des feuillées.

(1) *La Belgique illustrée.*



J. MALVAUX

PARC DE BRUXELLES

La promenade était entourée d'une haie; trois portes monumentales y donnaient accès, en face de la place Royale, du palais du conseil de Brabant, et vers l'est du côté des remparts. Les grilles des anciennes Bailles de la Cour servirent pour ces entrées.

Le prince Charles de Lorraine avait fait reconstruire l'hôtel de Nassau, qui tenait lieu de palais depuis l'incendie de l'ancien. Ce fut l'architecte Folte qui dressa les plans du bâtiment où se trouve le musée actuellement. « L'architecte avait eu à vaincre une grande difficulté : c'était l'obliquité inévitable de l'entrée, la cour intérieure du vieil hôtel ne tombant point au centre de l'espace que devait occuper le nouveau palais. Il réussit à triompher de cet obstacle, en pratiquant la porte principale dans le flanc d'une sorte d'hémicycle, au delà duquel un vestibule, habilement ménagé, donne accès dans les diverses parties de l'édifice. La voûte qui surmonte ce vestibule était d'une construction difficile : car pour peu que l'inclinaison en eût été marquée, elle eût fait sauter aux yeux les biais que l'artiste avait à déguiser. Aussi le premier essai échoua-t-il complètement, toute la maçonnerie s'étant écroulée dès qu'on enleva les appuis. A cette nouvelle, Folte, qu'une maladie avait tenu éloigné des travaux, sortit, dit-on, du lit où il gisait, alla diriger lui-même les ouvriers dans la structure d'une nouvelle voûte; puis, à l'instant où les appuis allaient être enlevés, jaloux de se laver de la tache que lui avait imprimée dans l'opinion publique le malheureux résultat de la première épreuve, il osa se placer debout au milieu du vestibule, offrant ainsi sa tête pour garantie de la justesse de ses calculs et de la solidité de son œuvre. L'événement justifia cette confiance intrépide, et la maçonnerie, après s'être d'abord légèrement affaissée, resta ferme et stable (1). »

Bruxelles, au XVIII^e siècle, avait perdu de sa prospérité : ses anciennes industries, les tapisseries et les draps s'en allaient; on contrefaisait à l'étranger ses dentelles. Ses carrosses étaient alors réputés; c'est à Bruxelles qu'on avait, la première fois, appliqué des vitres aux voitures, et tous les princes de l'Europe commandaient chez nous leurs carrosses de gala. Ville de plaisirs, siège de la cour, la noblesse y entretenait le luxe : l'archiduchesse Marie-Élisabeth avait, au début du siècle, remis en honneur la dévotion outrée et le rigorisme d'étiquette qui semblaient devoir être l'apanage d'une cour espagnole. Ainsi, lorsqu'elle assistait à la procession, les pavés des rues par où elle passait étaient couverts de planches; le hallebardier qui s'était dévoué pour la sauver lors de l'incendie du palais et qui l'avait emportée dans ses bras pour la soustraire aux flammes, fut puni pour avoir osé toucher à une princesse du sang royal; les conseillers d'État

(1) *La Belgique monumentale.*



BIBLIOTHÈQUE ROYALE (Ancien palais de Charles de Lorraine)

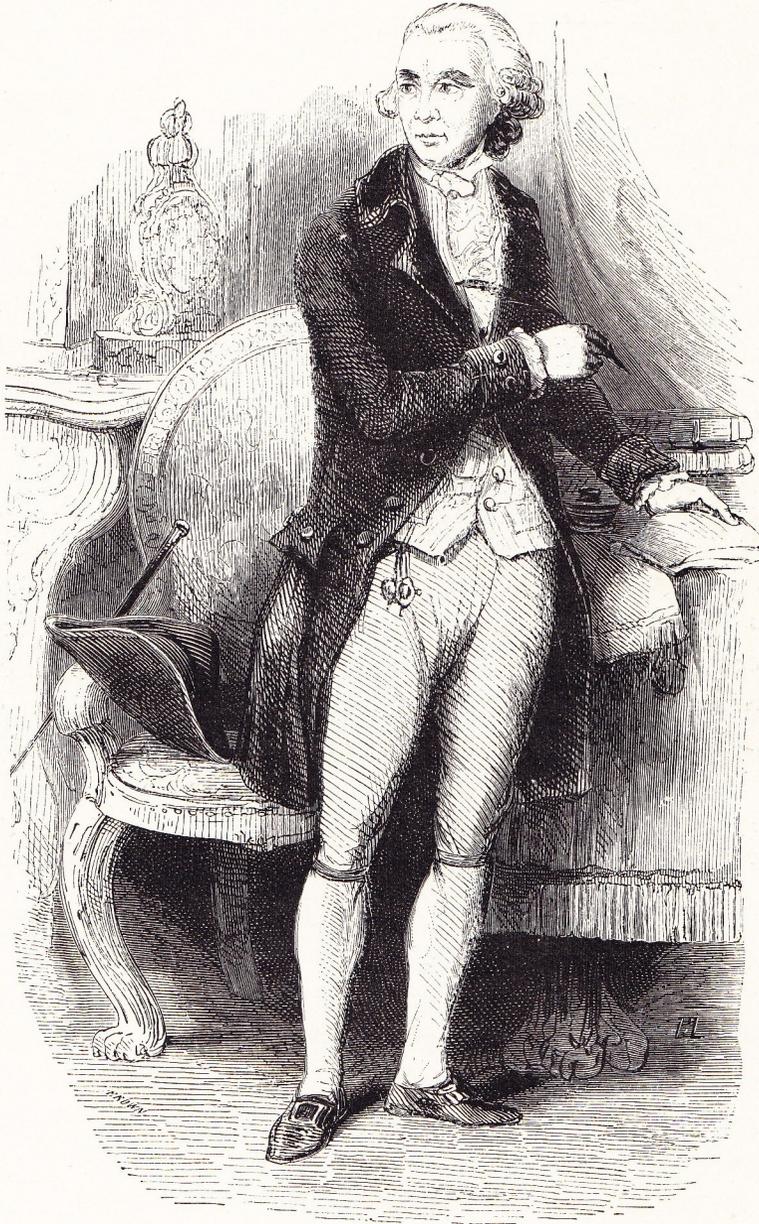
devaient s'agenouiller devant elle lorsqu'elle entra; elle fit supprimer à la cour les tabourets des dames nobles, et celles-ci durent désormais demeurer debout devant elle. Au théâtre, on jouait pour elle *La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, « tragédie sainte, ornée de musique et de tous ses spectacles, tirée des quatre évangélistes ».

Mais ce fut la dernière manifestation de l'esprit dominant de jadis, comme un ressouvenir du règne des archiducs. Le XVIII^e siècle avançait, tout imprégné d'esprit philosophique; même dans nos populations, si rétives aux idées nouvelles, cet esprit pénétrait peu à peu, aidé par les excès des représentants du clergé régulier. Les couvents occupaient alors, à Bruxelles, plus de la moitié de la surface bâtie de la ville. A part les deux béguinages, dont l'un — le principal — comptait sept cents pensionnaires, il y avait des couvents de carmes chaussés et déchaussés (rue des Grands-Carmes et place du Petit-Sablon), de jésuites (ancien palais de justice), de récollets (Bourse de commerce), de minimes (église des Minimes), de capucins (rue Haute), de dominicains (rue de l'Écuyer), de beggards (rue des Bogards), d'augustins (temple des Augustins), de chartreux (rue des Fabriques), d'alexians (hospice des Alexians), d'ursulines (rue des Ursulines), de visitandines (rue des Visitandines), de brigittines (rue des Brigittines), de bénédictines (rue de Berlaimont), de carmélites (rue Thérésienne), de riches-claires (église des Riches-Clares), de pauvres-claires (rue de Laeken), d'apostolines (rue des Sabots), d'annonciades (rue de Louvain), de capucines (rue des Sables), de dominicaines (rue du Gouvernement-Provisoire), de sœurs noires (rue des Sœurs-Noires), de magdelonnettes (rue des Fripiers), de chanoinesses de Berlaimont (rue de Berlaimont), de pères de l'Oratoire (Montagne de l'Oratoire), plus vingt-quatre refuges d'abbayes de l'extérieur.

Aussi, lorsque Marie-Thérèse et plus tard Joseph II prirent des mesures contre les couvents, en vue d'assurer l'indépendance de l'autorité civile, l'émotion qu'elles causèrent dans les rangs du clergé ne gagna-t-elle pas le peuple, et celui-ci vit successivement avec sang-froid enlever la censure au clergé, régler les vœux monastiques, supprimer l'ordre des jésuites, soumettre à l'approbation civile les legs en faveur d'établissements de mainmorte. Marie-Thérèse et son représentant Charles de Lorraine étaient très populaires, et l'ère de calme et de tranquillité dont jouissaient les Pays-Bas leur était payée en reconnaissance et en soumission.

Malgré la décadence de certaines industries, les classes inférieures de la société jouissaient d'un grand bien-être, et nous assistons encore à une de ces périodes d'assoupissement où l'énergie populaire s'éteint dans la béatitude de digestions agréables et reposées. La noblesse, imitant la cour de France, s'occupait de protéger les arts et les lettres; l'Académie de Belgique venait d'être fondée;

des écoles de beaux-arts s'ouvraient partout; les collèges thérésiens, bien organisés, avaient infusé une vie nouvelle à l'enseignement. Les grands donnaient à la capitale



VANDER NOOT

le spectacle de leurs équipées tapageuses : on voyait le prince de Ligne parier de traverser en traîneau une rue par où aucun autre seigneur ne pourrait passer; grâce à un ingénieux mécanisme, il rétrécit son traîneau et passa par la ruelle

d'Une-Personne au grand ébahissement de ses compagnons qui n'avaient pu le suivre. Les équipages, par les beaux jours, sillonnaient l'Allée-Verte, où s'étaient toutes les élégances; le soir, le Waux-Hall du Parc était le rendez-vous de la noble compagnie.

Pendant ce temps, l'organisation communale, si énergiquement défendue autrefois et pour laquelle Anneessens, le martyr populaire, versait son sang au commencement



ENTRÉE DE VANDER NOOT A BRUXELLES

du siècle, se dépopularisait peu à peu, voyait des abus sans nombre se glisser dans son sein : en premier lieu, parce que les mêmes personnes se perpétuaient dans les charges communales; ensuite, parce que le rouage ne correspondait plus à une société qui portait dans ses flancs un monde nouveau.

Seulement, les réformes que Joseph II voulait introduire d'une pièce heurtaient par trop les habitudes d'esprit de la population. Si celle-ci resta impassible lors des mesures contre le clergé, elle s'émut lorsque le puritanisme de l'empereur lui fit supprimer les kermesses, les confréries, les processions, les cavalcades. Le peuple belge est, par tempérament, amoureux des cortèges et des sociétés; c'est de lui surtout que l'on peut dire « qu'il aime à voir passer quelque chose ». Il n'en fallut pas plus pour effacer les souvenirs de Marie-Thérèse et de Charles

de Lorraine et pour soulever les esprits contre le régime autrichien. Le clergé et les moines fomentèrent la révolte, si longtemps espérée et vainement essayée par eux, et il en sortit la Révolution brabançonne.



VANDERMEERSCH

Les mêmes situations appellent les mêmes fautes : Joseph II crut pouvoir soumettre par la force ce peuple qui résistait à ses volontés, refusant d'entendre

les raisons des délégués et s'imaginant, comme le dit le conseiller Wynants, « que les caprices du peuple sont étranges, mais que la justice soutenue par la force le remet en son devoir ». Il trouva un instrument docile pour ses violences dans le général d'Alton; le sang coula dans les rues, et ce fut dès lors une lutte à mort entre le prince et le peuple.

Deux hommes d'opinions différentes, Vander Noot et Vonck — le premier, ennemi de toute innovation; le second, songeant à réformer l'organisation politique et administrative du pays, — se mirent à la tête du mouvement contre l'étranger. Mais le parti national, après ses premiers succès — la déchéance de Joseph II avait été proclamée par les états, et les patriotes avaient défait l'armée impériale à Turnhout — se subdivisa en deux fractions : les vandernootistes, qui voulaient le *statu quo*, et les vonckistes, qui demandaient des réformes et voulaient renforcer, dans la constitution, l'élément populaire.

La République belge fut proclamée le 7 janvier 1790 et prit le nom d'*États-Belgiques-Unis*. Un Congrès souverain, composé de délégués des provinces, devait exercer la puissance suprême, le pouvoir législatif demeurant dans chaque province entre les mains des états. Vander Noot fut nommé premier ministre, et fit une entrée triomphale à Bruxelles; dès lors, son ambition ne connut plus de bornes : il se faisait appeler Monseigneur et Excellence; dans les cabarets, son portrait remplaçait l'image de la Vierge, on brûlait des chandelles devant l'effigie du ministre, on couronnait son buste de lauriers. En revanche, l'on payait de la plus noire ingratitude le général Vandermeersch, le chef habile à qui les patriotes étaient redevables de leurs succès.

Pendant ce temps, les prêtres et les moines surexcitaient le fanatisme populaire. A Bruxelles, un jeune homme, nommé Maeck, était tué parce qu'il avait — disait-on — crié : « Vive Vandermeersch ! » Un autre subissait le même sort pour avoir poussé le cri de : « Vive l'empereur ! » Un nommé Van Crieckinge ayant murmuré des termes injurieux pour des capucins qu'il voyait passer dans une procession, fut frappé, poursuivi, martyrisé, et on finit par lui scier la tête sur la Grand'Place, devant l'hôtel de ville. La populace s'empara ensuite des débris sanglants du malheureux et les promena par la ville et les cabarets, les déchiquetant à plaisir. Chose inouïe, on vit l'échevin Vander Noot, le frère du ministre, venir excuser et même justifier cet horrible crime !

Un tel régime ne pouvait durer. Aussi, à la fin de l'année 1790, la Belgique se retrouvait déjà sous le régime impérial; l'archiduchesse Marie-Christine et son mari, le duc de Saxe-Teschen, reprirent le gouvernement général.

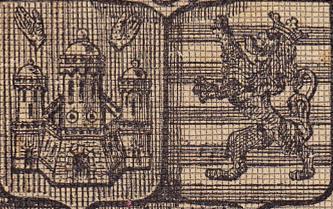
La République belge n'avait pas duré un an.

Mais le grand mouvement révolutionnaire français venait d'accomplir son

œuvre ; et à la réaction européenne qui menaçait de l'envahir et d'écraser l'aigle dans l'œuf, il répondait en levant des armées qui semblaient sortir de terre et en prenant à son tour l'offensive. La bataille de Jemmapes, le 6 novembre 1792, livra la Belgique aux Français.



L'UNION FAIT LA FORCE



COLLECTION NATIONALE

A. MABILLE

BRUXELLES

COMMUNAL ET PITTORESQUE

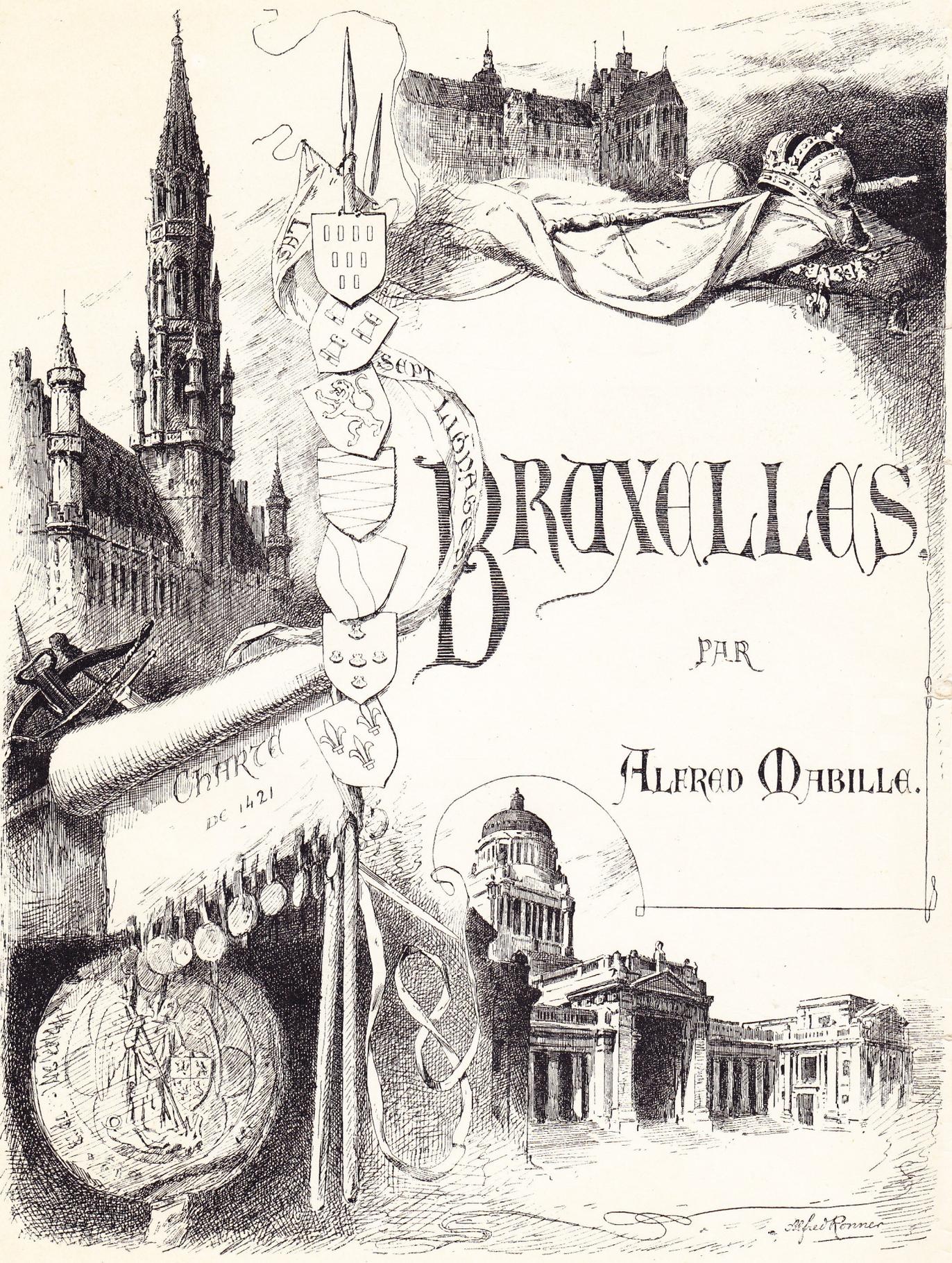
PHOTOGRAPHIES DE MALVAUX
ET NOMBREUSES GRAVURES

NOUVELLE ÉDITION

J. LEBÈGUE & C^{IE}, ÉDITEURS
BRUXELLES



Mindel 6.11



B RUXELLES

PAR

ALFRED DABILLA.

Alfred Renner

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I. — Histoire de revenants	1
II. — Dans la première enceinte	6
III. — Bruxelles au xiv ^{me} siècle	28
IV. — L'hôtel de ville. Les métiers et la maison de Bourgogne	40
V. — La maison d'Autriche. Philippe le Beau et Charles- Quint	55
VI. — La domination espagnole et Philippe II	67
VII. — Le xvii ^{me} siècle. Albert et Isabelle. Le bombar- dement	86
VIII. — Le xviii ^{me} siècle. Le quartier du Parc. La Révo- lution brabançonne	99
IX. — De 1792 à 1830	119
X. — Bruxelles transformé. L'œuvre de De Brouckere et d'Anspach	139
Dernier coup d'œil	154